
Compostage individuel - Phase démonstration

Syndicat Mixte du Pays de la Haute Sarthe

BP 24

72130 FRESNAY SUR SARTHE

[Voir le site internet](#)

Marie-hélène Angonnet

marie-helene.angonnet@payshautesarthe.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Face à l'évolution des caractéristiques du territoire de la Communauté de communes du Pays Belmontais, territoire à dominante rurale (40 hab/km²) mais présentant des signes de périurbanisation en proximité du Mans, les élus ont souhaité arrêter le traitement des Ordures Ménagères Brutes (OMB) à l'usine de tri/compostage. Il devenait donc nécessaire de réaliser une sensibilisation de la population au compostage individuel.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif de l'opération est de diffuser au maximum la pratique du compostage sur le territoire de la CCPB. L'objectif quantitatif est fixé à 72 % de foyers de la CCPB équipés, soit 600 foyers sur 800.

Résultats quantitatifs

- **Nombre de foyers équipés** : 359 foyers, soit 41 % de la population, ont été équipés de composteurs individuels. Inférieur à l'objectif initial, ce résultat reste néanmoins satisfaisant sachant que 48% des ménages pratiquaient déjà le compost et 17%, tout en faisant du compost, n'ont pas souhaité prendre un composteur.

- **Diminution des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)**

Le détournement d'OMR par le compostage individuel est estimé à 55 kg par habitant équipé.

Résultats qualitatifs

Cette opération a sans aucun doute permis de faire prendre conscience de la biodégradabilité d'une fraction non négligeable des ordures ménagères et de la possibilité de mieux gérer une partie des déchets dans la sphère privée. Elle a été menée, à la fois, comme une opération technique nécessaire mais aussi comme une action de prévention et d'éducation à l'environnement.

MISE EN OEUVRE

Planning

Lancée en mai 2005, l'opération a été menée en 4 grandes étapes :

1 - Démonstration : sur 4 communes de la CCPB (Maresché : 318 foyers, Ségrie : 268 foyers Vernie :

145 foyers, lotissements de Juillé : 100 foyers).

Le bilan de la phase de démonstration a eu lieu à la fin de la même année.

2 - Distribution de composteurs au porte-à-porte accompagnée d'une communication.

3 - Enquête de satisfaction au bout de 6 mois.

4 - Réflexion sur la possibilité de l'extension de l'opération à l'ensemble du territoire.

Moyens humains

Distribution au porte-à-porte

Moyens financiers

Le prévisionnel de l'opération prévoyait un budget:

- 21 000 € pour l'équipement (600 foyers prévus x 35 € par composteur)

- 22 400 € pour les actions de communication de proximité.

Au final, l'équipement (831 composteurs) a représenté une dépense de 29 000 € et la sensibilisation un coût total de 11 000 €.

dont subventions :

ADEME 40 %, Conseil régional 20 %, Conseil Général 20 %, Collectivités 20 %

Moyens techniques

Achats de composteurs

Partenaires mobilisés

- CCPB
- ADEME
- Conseil Général

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

-

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

L'identification des maîtres-composteurs (qui n'a pas pu être réalisée dans cette opération) est sans aucun doute un plus.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE

Dernière actualisation

Septembre 2011

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Marc JANIN

marc.janin@ademe.fr

Direction régionale Outre Mer